

■ **Iannis McCluskey, Pair praticien en santé mentale**

"Les pairs praticiens en Suisse romande"

Pourriez-vous vous présenter ?

En plus d'être employé à l'École La Source et au Centre Hospitalier



Universitaire Vaudois, je préside le Réseau romand des pairs praticiens en santé mentale – dit Repairs – une association professionnelle réunissant les pairs certifiés des six cantons francophones de Suisse romande. Nous sommes douze à ce jour, mais seize nouveaux pairs achèveront leur formation dès cet été.

Qu'est-ce qu'un "pair praticien" ?

Le concept romand de "pair praticien" s'approche de celui de "médiateur de santé pair" en France. À la différence du "pair aidant", il a suivi une formation à but professionnalisant – et n'intervient a priori pas bénévolement.

Quel était votre but lors de la création de cette association ?

Cette initiative est née de la volonté des participants à la première formation romande de pairs praticiens de rester unis, au vu des défis qui nous attendaient pour faire connaître et reconnaître notre nouvelle profession. Cette association a donc pour objectifs de valoriser l'intervention de ses membres, d'encourager les institutions à employer des pairs et de soutenir ceux-ci dans leur pratique – par des formations continues et des supervisions collectives.

Avez-vous déjà travaillé avec d'autres pays ?

Oui, nous collaborons étroitement avec la Belgique wallonne, la France et le Québec – notamment au travers de nos associations sœurs, que sont En Route, l'AFMSP et l'AQRP. Ensemble, nous souhaitons à la fois nous enrichir par les échanges et devenir une force de proposition.

Quelles différences avec vous ?

La formation française de médiateurs de santé pairs semble relativement focalisée sur le domaine de la santé et le milieu hospitalier, alors que nous sommes ici plus ouverts au social et au communautaire – unités mobiles, ambulatoire, foyers, etc. D'autre part, la variante romande de cette profession a la particularité de ne pas se restreindre aux soins. À nos yeux, l'intervention des pairs praticiens a également son sens dans l'enseignement, la recherche et la gestion de lieux de soins ou de vie. Dans ces domaines, le pair peut agir en tant qu'interface entre les usagers et les professionnels, augmentant la participation des premiers et facilitant la communication entre les deux.

Quelles particularités dans les cantons germanophones ?

Comme en France, le champ d'action des pairs suisse-allemands (dits "peers") se focalise essentiellement sur les soins. Bien que leur formation soit récente, leur croissance a été bien plus rapide que celle des régions francophones – avec une centaine de pairs formés à ce jour – et leur intégration dans le paysage psychiatrique local est plus efficace.

Quels sont vos projets futurs ?

Un travail de longue haleine nous attend pour encourager l'État – Cantons et Confédération – à connaître et reconnaître notre profession. En l'absence d'une telle "normalisation", il nous faut actuellement – pour chaque poste – faire une sorte de "bricolage" administratif, complexifié par notre spécificité d'assumer ouvertement notre fragilité psychique. Le fait d'être employé en raison – et non malgré – une expérience de maladie psychique semble, par exemple, être un dilemme pour les assureurs. Parallèlement, le réseau Repairs est en train d'élaborer – avec des partenaires (pairs et non-pairs) des quatre régions francophones – une plateforme de partage et de collaboration fondée sur le rétablissement. Nous organiserons, dans ce cadre, un colloque transnational au printemps 2018, à Lausanne.

Plus d'informations sur le site Re-pairs ou en écrivant à contact@re-pairs.ch.

A voir également, la page Facebook @pairspraticiens où figurent notamment

nombre de témoignages de professionnels.